AIDE A L'ACHAT D'UN VELO PAR LA VILLE DE SOISSONS

La ville aide les Soissonnais pour l'achat d'un vélo, qu'il s'agisse d'un vélo classique, à assistance électrique ou d'un tandem, tricycle, cargo.
Les conditions pour en bénéficier :

- être majeur
- résider Soissons
- l'achat doit être fait dans un commerce du territoire Grand Soissons Agglomération

L'aide ne pourra excéder 80 % du prix d'achat, le montant varie selon la nature du vélo :

- de 150 à 300 € pour un vélo de ville, avec ou sans assistance électrique
- de 400 à 600 € pour un vélo cargo, tandem, tricycle

La demande est à retourner au Pôle aménagement et grands projets ou par mail à http://urbanisme@ville-soissons.fr

http://www.ville-soissons.fr/circuler-a-soissons/plan-velo/la-ville-subventionne-l-achat-de-velos-2145.html

Ville de Soissons:
Place de l'Hôtel de ville
02200 - Soissons
http://www.ville-soissons.fr/